

La France et l'Italie

La relation franco-italienne va bien au-delà des rapports habituels entre deux pays voisins.

L'Italie et la France sont des nations sœurs, dont la relation est le fruit d'une longue histoire commune et d'une profonde et réciproque amitié.

Cette amitié s'est, à nouveau, manifestée après les attentats de 2015 en France qui ont suscité en Italie des gestes exceptionnels de solidarité. La France et les Français sont très reconnaissants de ces manifestations spontanées de solidarité, qui ont témoigné de la proximité de nos peuples dans ces épreuves tragiques qui ont également touché une citoyenne italienne, Valeria Solesin, le 13 novembre.

La France et l'Italie ont beaucoup en commun. Elles partagent les mêmes valeurs et sont actives en Europe et dans le monde pour promouvoir la paix et la sécurité, préserver la planète et contribuer à son organisation plus harmonieuse.

Nos liens sont étroits dans le domaine économique. L'Italie et la France sont l'un pour l'autre le deuxième partenaire économique et commercial ; la France est aussi le premier investisseur en Italie et l'Italie le cinquième en France.

Les programmes de coopération sont nombreux et fructueux, dans tous les domaines : les dizaines de festivals et d'expositions, les travaux communs dans le domaine de la recherche, notamment spatiale, l'examen franco-italien qu'est l'EsaBac, la future ligne à grande vitesse Lyon-Turin, pour n'en citer que quelques-uns, attestent de l'intensité et de l'ambition de nos relations. Tout récemment encore, une équipe franco-italienne a joué un rôle clef dans la détection des ondes gravitationnelles, prédites par Einstein il y a 100 ans.

Un rendez-vous annuel concrétise cette proximité depuis 1982. La trentième deuxième édition de ce sommet bilatéral, le 24 février 2015 à Paris, a permis au Président de la République française et au Président du Conseil de la République italienne de réaffirmer la qualité des liens et de l'amitié sans égales qui unissent nos deux pays et leur volonté de renouveler et de renforcer encore les nombreux projets de coopération que nous avons en commun.

L'amitié franco-italienne se mesure également à l'aune de l'engagement de nos deux pays dans la construction européenne. La France et l'Italie en sont membres fondateurs: membres de la CECA puis signataires des Traités de Rome de 1957, elles ont donné à l'Europe plusieurs de ses pères fondateurs, dont Alcide de Gasperi, Jean Monnet et Robert Schuman. Ensemble, elles ont contribué aux étapes qui ont conduit à une intégration plus forte et continueront de défendre l'ambition d'une Union sans cesse plus étroite en particulier dans la perspective du soixantième anniversaire des traités de Rome, l'an prochain.

Face à la crise qui frappe l'économie européenne ces dernières années, la France et l'Italie ont mis en commun leur énergie et leur détermination à défendre la monnaie commune et la priorité donnée à la croissance et à l'emploi en Europe, dans le respect des règles établies par les traités. Elles continueront d'œuvrer en ce sens en étant force de proposition en matière d'approfondissement de l'Union économique et monétaire et de l'intégration de la zone euro.

De la même manière, la France et l'Italie coopèrent étroitement pour faire face à l'important défi que représentent les enjeux migratoires, en particulier en Méditerranée, et qui concernent toute l'Union européenne. Elles sont attachées à la liberté de circulation et à la préservation de l'espace Schengen et plaident pour des solutions européennes, afin de renforcer les contrôles aux frontières extérieures et de mettre en place une politique de retour européenne pour ceux des migrants qui ne relèvent manifestement pas du droit d'asile.

La spécificité de la relation qui lie la France et l'Italie s'exprime aussi par la relation de jumelage exclusif entre nos deux capitales, Paris et Rome. Le soixantième anniversaire du serment de jumelage, signé le 30 janvier 1956 à Paris, a fait l'objet de célébrations croisées les 29 et 30 janvier derniers, témoignant de l'attention réciproque que nous apportons à cette relation unique.

A travers ces exemples forts, la France et l'Italie démontrent une nouvelle fois combien la profondeur de leur partenariat compte en Europe et dans le monde.

Catherine Colonna